

LA COBAN, ACTEUR DE LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

REHABILITATION DE LA DECHARGE D'ARES

Dans le cadre de sa mission concernant la collecte et le traitement des déchets et afin d'assurer une protection efficace de l'environnement privilégié du Nord Bassin, la COBAN a lancé les études et les travaux nécessaires à la réhabilitation des cinq décharges communales.

Un programme d'intervention pluriannuel

Les travaux de réhabilitation de la décharge intercommunale d'Arès, implantée au lieu-dit « Le Temple », près de la déchèterie, ont démarré le **20 octobre 2008**.

Ils s'inscrivent dans le programme pluriannuel de réhabilitation (2005-2010) des cinq anciennes décharges municipales situées sur le territoire du Nord Bassin : Lège-Cap Ferret, Mios, Arès, Biganos et Andernos-Les-Bains.

Ce programme pluriannuel a été établi en concertation étroite avec les Services de la Préfecture de la Gironde et de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).

Ces sites des décharges qui sont inexploités peuvent, en effet, avoir un impact négatif sur leur environnement immédiat (pollution des eaux superficielles ou souterraines, envols de déchets, incendie ...) si aucune action n'est menée, d'où l'intervention de la COBAN.

Diagnostic puis réhabilitation

Les premières opérations conduites par la COBAN ont commencé avec les réhabilitations des décharges de Lège-Cap Ferret en 2006 (3,5 Millions d'Euros) et de Mios en 2007 (608 230 Euros), deux importants chantiers qui ont permis de sécuriser ces sites et de les réintégrer dans leur environnement naturel.

Les décharges d'Arès, d'Andernos-les-Bains et de Biganos ont déjà fait l'objet en 2005 d'un diagnostic de la qualité de leurs sols, nécessaire pour déterminer les choix techniques de réhabilitation.

Les travaux de réhabilitation de la décharge de Biganos démarreront début janvier 2009 et ceux d'Andernos-les-Bains en 2010.

La réhabilitation de la décharge d'Arès

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge d'Arès consistent à :

- Purger la zone de déchets potentiellement en contact avec la nappe phréatique et remblayer la zone laissée libre avec des matériaux inertes,
- Réduire la superficie de la décharge de manière à créer un chemin entre celle-ci et la déchèterie,
- Modeler les déchets en dôme de manière à atténuer l'impact visuel du site depuis la zone d'activité avoisinante,
- Réaliser des travaux d'étanchéité et de végétalisation du dôme,
- Planter des puits de biogaz, équipés de biofiltres,
- Mettre en place des fossés périphériques permettant la récupération des eaux pluviales,
- Clôturer le site et renforcer les portails.

A travers toutes ces mesures de sécurité, il s'agit de redonner à ce site sa destination initiale de terrain intégré à l'environnement, de le rendre à la nature.

Financement

⇒ Coût total des travaux (tranche ferme et tranche conditionnelle) :	844 707 € T.T.C
⇒ Subvention du Conseil Général de la Gironde :	96 975 €
⇒ Auto financement de la COBAN :	747 732 €

Entreprises effectuant les travaux

- ⇒ GTM Terrassement, en groupement avec BHD Etanchéité,
- ⇒ HYDROGREEN.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le Cabinet d'études SAFEGE.

Fin des travaux

Mars 2009.

Service Communication
28 octobre 2008
